



## COMMUNIQUE DE PRESSE DU 14 MARS 2011

MF-PR/11-08

### DRAME AU JAPON : LE SOUTIEN DE LA CGT AU PEUPLE ET AUX TRAVAILLEURS

Le Japon vient d'être victime une nouvelle fois d'un séisme. Sa violence particulière a provoqué un tsunami dévastateur. Les informations dramatiques qui proviennent du Japon donnent à voir l'ampleur de la catastrophe dont nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences. Une ville complète de 17 000 habitants a été rayée de la carte, et les autorités sont sans nouvelles de 10 000 habitants. Des destructions massives d'infrastructures (routes, ponts, bâtiments) ont eu lieu.

La FNME-CGT apporte son soutien à tous ceux qui vivent cette tragédie avec une pensée particulière pour les travailleurs du secteur de l'énergie qui sont aujourd'hui en première ligne pour garantir la sécurité des installations énergétiques et des personnes et assurer le mieux possible, dans des conditions extrêmement difficiles, la continuité de fourniture d'électricité au pays.

Notre première expression dans la période est le soutien aux salariés et au peuple japonais.

La FNME-CGT sera par ailleurs très vigilante et exigera que toutes les informations soient données, à tous les citoyens sur l'évolution de la situation dans les centrales nucléaires touchées par la catastrophe. Nous savons par expérience que les industriels japonais du secteur ont déjà tenté de minimiser les incidents et accidents par le passé. Ce n'est acceptable, ni au Japon, ni en France. L'information et la transparence doivent être de mise dans un secteur sensible comme l'industrie nucléaire. Il est nécessaire d'analyser les événements qui se produisent et qui ne sont d'ailleurs pas terminés. L'analyse doit se faire de manière objective, scientifique, sérieuse et transparente afin d'en tirer tous les enseignements. La CGT s'est exprimée à maintes reprises pour exiger cette transparence, y compris récemment lors de la remise du rapport Roussely.

A l'heure actuelle, nous pouvons dire que si les réacteurs nucléaires semblent avoir résisté au séisme, certains d'entre eux par contre ont été fortement touchés par le tsunami. Cela a empêché le processus de refroidissement du cœur du réacteur. Ainsi, la chaleur dégagée a provoqué une production d'hydrogène à partir de l'eau, qu'il a fallu évacuer, ce qui a conduit aux explosions des bâtiments. Dans l'état actuel des informations, les enceintes de confinement seraient préservées.

Il semblerait également que la compagnie privée Tepco ait attendu la dernière limite pour noyer le cœur du réacteur en pompant l'eau de mer. En effet, si l'on noie le cœur d'une centrale celle-ci devient inutilisable. Cela nous renforce dans notre conviction que les intérêts privés ne doivent pas intervenir dans les prises de décisions dont les impacts concernent toute la population.

Les enseignements de cet accident devront être tirés afin d'améliorer encore nos propres systèmes en France bien que les centrales françaises soient de technologie et de conception différentes que celles en cause au Japon, et qu'un séisme de magnitude 9 est, selon les sismologues, improbable en France.

Nous sommes conscients que la situation préoccupante du Japon a des répercussions en France. Il est donc plus que jamais nécessaire de poursuivre le débat sur l'énergie nucléaire, et les normes de sécurité ainsi que les conditions d'exploitation, afin que les citoyens, saisis de tous les enjeux, puissent se forger leur avis.

Cela renforce la conviction et les revendications de la FNME-CGT afin que la filière nucléaire soit renforcée avec un véritable contrôle démocratique par la maîtrise publique et un statut de haut niveau des travailleurs du secteur, à même d'assurer les conditions d'exploitation correctes du parc.

Cela conforte nos revendications en particulier par rapport aux salariés de la sous-traitance.

Cela conforte notre exigence de transparence et de débat dans ce secteur.

Dès aujourd'hui, la Fédération prend des contacts avec les syndicalistes japonais du secteur afin d'envisager avec eux les moyens les plus efficaces pour les assurer de son soutien et de son aide dans la période.

#### Contacts Presse :

Marie-Claire CAILLETAUD : 06 17 48 44 79

Laurent LANGLARD : 06 70 30 82 96